


[Assurinfo](#) > [Productivité](#) > [Voilà le Release 01.01.2017](#)

Voilà le Release 01.01.2017

Assurinfo N° 30 | 8 octobre 2015 | Productivité

Dans le cadre des accords sectoriels de niveau de service (SLA), le contenu du Release 01.01.2017 a été présenté le 24 septembre aux entreprises d'assurances et sociétés de software pour courtiers.

L'objectif des Release(s) reste clairement de continuer à permettre à tous les acteurs (assureurs, agents, courtiers, sociétés de software) de s'échanger de façon électronique et structurée des données de qualité en évitant le double encodage et de se procurer ainsi des gains de productivité.

Michel Pirson, président du groupe de travail Normalisation d'Assuralia, a saisi l'occasion pour inviter les assureurs à augmenter la qualité de leurs blocs retours (l'échange électronique d'un ensemble d'information) et à mettre pleinement en œuvre le contenu des versions précédentes. Il appelle également les intermédiaires à adapter leur manière de travailler et à y intégrer les nouveaux modes de communication plus rapides et plus sûrs.

Faut-il rappeler que dans le cadre de la nouvelle législation Twin-Peaks II, le catalogue sectoriel a été ouvert à toutes les entreprises pour y publier les conditions générales ?

Les échanges électroniques entre les acteurs concernés s'inscrivent aussi dans le contexte d'un nouveau modèle de convention d'intermédiation négocié entre les entreprises d'assurances et les fédérations d'intermédiaires, et dans celui de la prochaine légalisation sur la procédure de signature électronique. Cette convention reprend également la répartition des tâches des divers intervenants. Par conséquent, la publication des conditions générales via le catalogue sectoriel devient indispensable.

Le contenu du Release 01.01.2017 n'est pas aussi « léger » que les précédents. Il doit en effet permettre aux assureurs et aux intermédiaires, au travers des interfaces générés par les sociétés de software, de s'échanger en temps réel des informations pertinentes et complètes (garanties, primes, échéances, conditions et clauses particulières,...) aussitôt mises à disposition des assurés.

Ce Release 01.01.2017 porte en particulier sur les éléments suivants :

- ▶ intervenants preneurs d'assurance et autres : multiples nationalités, eID conforme (adresse officielle univoque), adresse authentique, historique sinistres, permis de conduire (par exemple, type) ;
- ▶ objets de risque : VIN unifié (identification univoque pour un tracteur, une remorque,...), type plaque, syndic (aspect production) ;
- ▶ garanties : code mouvement (modification, adaptation,...), garantie complémentaire, conditions/clauses ;
- ▶ documents annexes : sous forme d'URL (en lieu et place d'un PDF), destinataire du document demandé ;
- ▶ sinistres : déclarant (assuré, preneur d'assurance, autres), bureau de règlement (aspect sinistre) ;
- ▶ modifications administratives plus explicites (nouvelle garantie, fractionnement de la prime, ...)
- ▶ avis d'échéance : adresse de facturation et e-mail contractuel (avis d'échéance).

De plus amples détails sur ce Release se trouvent [ici](#).

En conformité avec les conventions sectorielles, la période de développement et de tests à réaliser au sein des entreprises d'assurance s'étend du 1er janvier au 1er octobre 2016, date à partir de laquelle la mise en production peut avoir lieu afin d'être prêt au 1er janvier 2017.

Les entreprises d'assurances ayant développé de nouveaux messages en adéquation avec les modifications apportées dans les derniers Release(s) ont la possibilité de les faire tester en s'adressant au coordinateur Telebib2. Celui-ci dispose en effet, d'un outil de validation des développements effectués avant leur mise en application.

RECHERCHE

PAR THÈME

Branches confondues

- Affaires européennes
- Conseil d'administration
- Consommateurs
- Distribution
- Droit
- Edito
- Fiscalité
- Formation
- Général
- Risk & Finance
- Social
- Varia

Branches

- Accidents du travail
- Assistance
- Auto
- Crédit/Cauton
- Incendie et vol
- Protection Juridique
- Réassurance
- Responsabilité
- Santé
- Transport
- Vie

Fraude

Productivité

ARCHIVES

[N° 34 | 17 novembre 2016](#)
[N° 33 | 10 novembre 2016](#)
[N° 32 | 27 octobre 2016](#)
[N° 31 | 20 octobre 2016](#)
[N° 30 | 13 octobre 2016](#)
[Toutes les archives](#)

Benoît Montens
om@assuralia.be

